

des recettes provenant de la vente des matériaux. Un document trouvé dans les archives de Saint-Jean éclaire maintenant ce fait d'un jour tout nouveau, et comme il est inédit, je crois devoir le publier *in extenso*. Il a pour titre « Compte de la Recepte et despence que rend pardevant vous Messieurs les gens et desputez à l'audition des comptes, Claude de Rocheblanc de ce qu'il a reçu *des Temples* Saint-Jean et Sainte-Croix, depuis le mois de juing de la présente année 1562 jusques aujourd'huy septième jour de février. »

Ce compte se divise en deux parties. Dans la première, qui commence le 25 juin 1562, sont portées toutes les sommes reçues par M. de Rocheblanc et provenant de la vente des objets en argent, fer (1), cuivre, laiton et plomb, linge, tapisseries, de la cathédrale. Cette vente a produit *2537 livres 12 sols 9 deniers tournois*.

La dépense s'est élevée, pour frais de démolitions et réparations, à *2570 livres 11 sols 3 deniers*. Comme on le voit, la dépense a été supérieure à la recette d'environ 200 livres. La première dépense est inscrite sous la date du 25 juin 1562.

Le poids du fer et du cuivre, enlevé aux trois églises, a été de 211 quintaux 35 livres, sans préjudice du métal livré à l'artillerie, soit 70 quintaux 79 livres, fer et plomb, valant 267 livres 15 sols tournois. Au mois de novembre 1562, on remit encore à l'arsenal du roi 2 quintaux, moitié fer, moitié plomb, plus 75 livres pour la frégate. On appe-

---

(1) Dans le compte présenté par M. de Rocheblanc figure une assez grande quantité de fer, entre autres de treillis de fer dont une partie fut vendue au président Regnault. Gabriel de Sacconay parle aussi de ce fer, en ces termes : « Les calvinistes arrachèrent les *trellis de fer et de fonte* des chapelles et n'y ont laissé *ni fer, ni clous* des fonts baptismaux et bénitiers ou les ont brisez ou transportez en leurs maisons et jardins pour en user en leurs délices. »